

AIDES DE LA PAC EN 2011 EN FRANCE

PAR OTEX (ORIENTATIONS TECHNICO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS)

Selon les données du Ministère de l'Agriculture (Service de la statistique et de la prospective), les exploitations agricoles françaises ont reçu 9,7 milliards d'€ d'aides de la PAC en 2011, soit 8 Mds € au titre du 1^{er} pilier (organisation des marchés) et 1,7 Mds € au titre du 2^d pilier (développement rural).

Issues du RICA (Réseau d'information comptable agricole, voir encadré de bas de page), ces données permettent de savoir ce qu'il en est plus précisément par spécialisation des exploitations (grandes cultures, élevage laitier, élevage bovins-viande, élevages bovins-viande, élevages industriels, arboriculture, viticulture, maraîchage etc.). Selon leurs spécialisations respectives, les exploitations sont en effet classées dans des catégories dites OTEX (pour orientations technico-économiques des exploitations).

En ce qui concerne les exploitations du secteur des grandes cultures (52 000 exploitations spécialisées en céréales et oléo-protéagineux et 19 000 autres exploitations de grandes cultures, avec plus de cultures industrielles), les données pour l'année 2011 -dernière année pour laquelle les chiffres ont été publiés à ce niveau de détail- font apparaître qu'elles ont reçu 2,9 Mds € sur ces 9,7 Mds €, soit 30%.

Si l'on veut considérer aussi les aides reçues par exploitation de polyculture-élevage (32 000 exploitations) au titre de leurs cultures et si l'on estime que ces aides-là représentaient 750 millions d'€ sur les 1,45 Mds € qu'elles ont perçus en 2011, soit 50%, il apparaît un total d'aides 2011 versées aux exploitations « céréalières » qui s'élevait à 3,7 Mds €. Soit 38% des 9,7 Mds €.

Le montant moyen des subventions qu'elles ont ainsi perçues en 2011 s'est établi à 39 800 € pour les céréaliers spécialisés et un peu moins de 45 000 € pour les autres exploitations de grandes cultures ou de polyculture élevage.

Les graphiques joints font apparaître :

- les montants globaux d'aides PAC perçues dans chacune des OTEX en 2011
- les montants moyens de ces aides par exploitation dans chaque OTEX la même année.

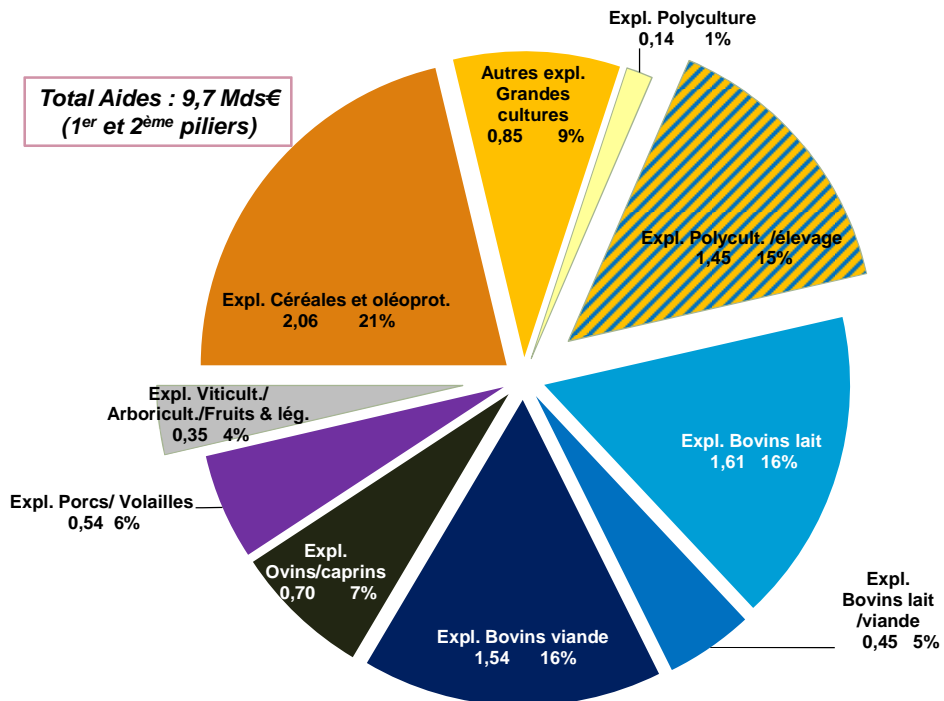
oooooooooooooooooooooooooooo

Fondé sur les données de comptabilité d'exploitations agricoles, le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) a été institué dès la mise en place de la Politique Agricole Commune (PAC) à la fin des années 60 et permet chaque année, depuis trente-cinq ans, d'établir un diagnostic précis de la santé financière et économique du secteur agricole français et européen.

L'échantillon traité comprenait pour la France en 2011 (dernière actualisation) 7411 exploitations représentatives des 308 145 exploitations dites "professionnelles", notion dont la définition s'appuie sur un critère de dimension économique. Malgré cette restriction, le RICA couvre plus de 95% du poids économique du secteur et fournit ainsi, grâce une stratification de l'échantillon combinant plusieurs facteurs, une image fidèle de l'ensemble de la population des exploitations professionnelles françaises.

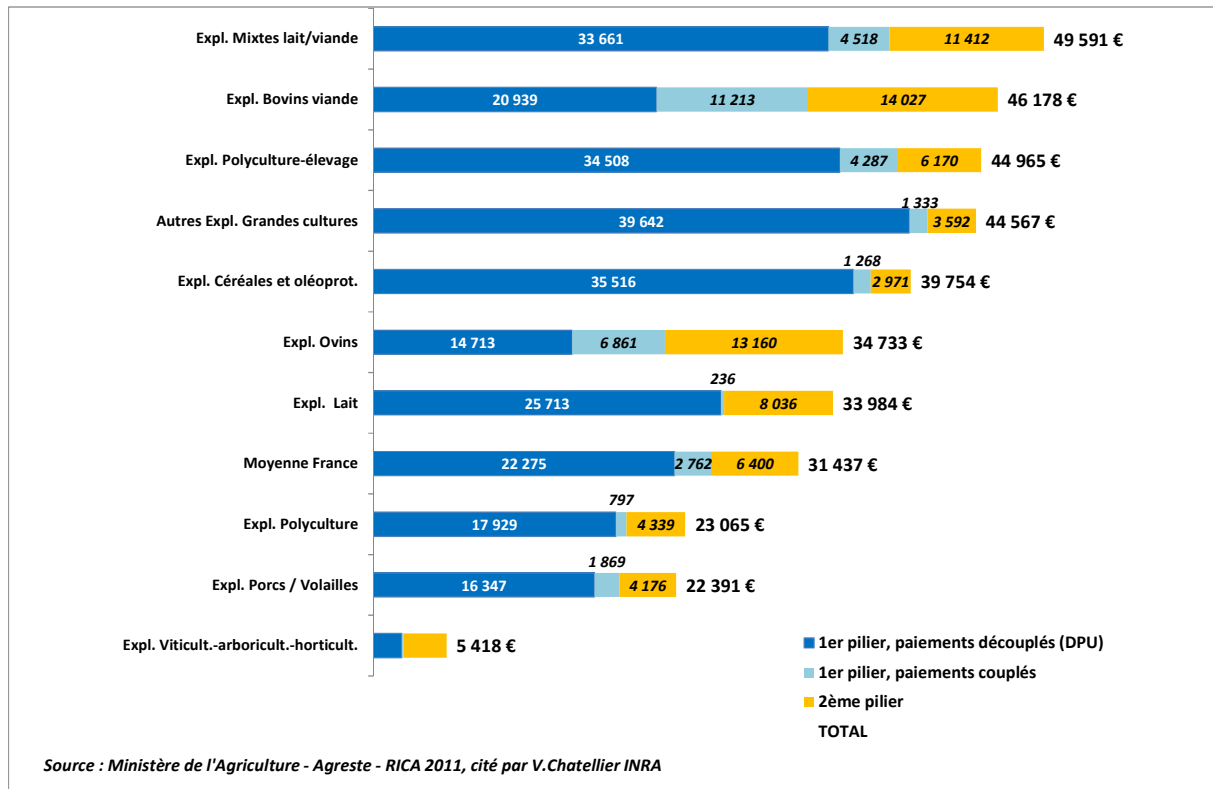
(Source : Ministère de l'Agriculture- Agreste)

Aides PAC 2011 : ventilation par catégories d'exploitations (Mds€ et %)



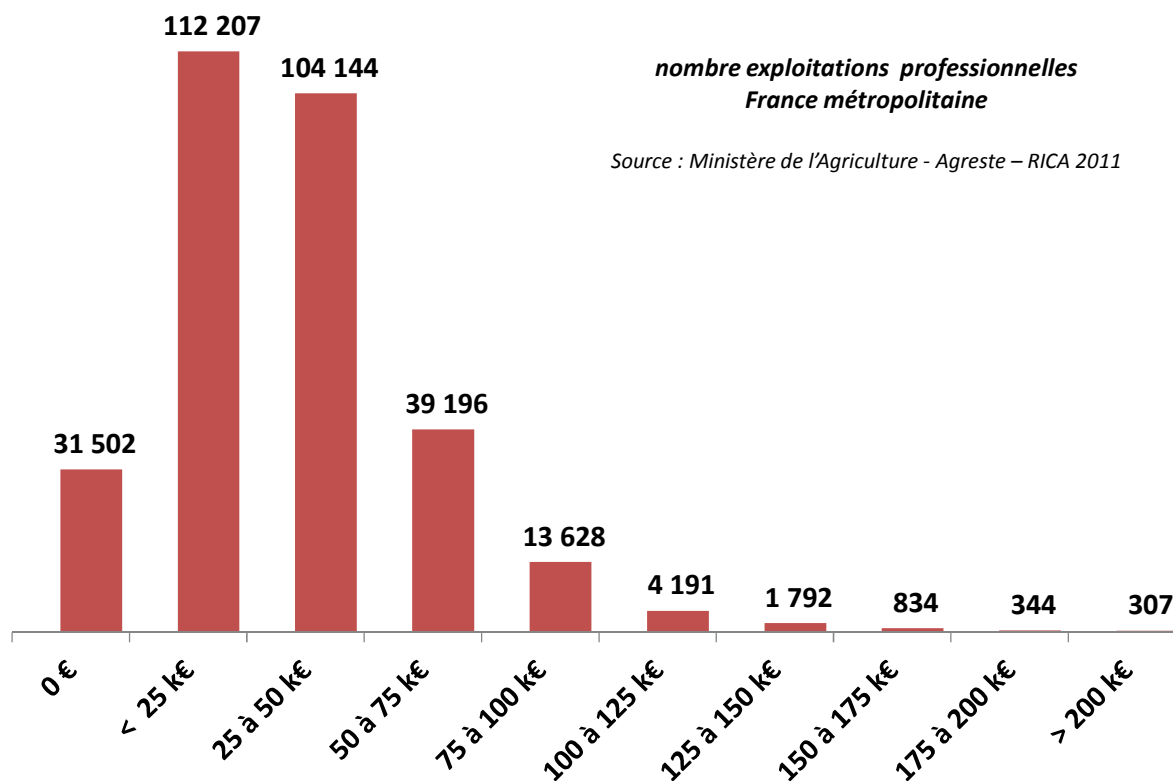
Source : Ministère de l'agriculture - Agreste - RICA 2011

Aides PAC 2011 : montant moyen par exploitation dans chaque catégorie en 2011



Source : Ministère de l'Agriculture - Agreste - RICA 2011, cité par V.Chatellier INRA

**Aides PAC 2011 :
Répartition des exploitations professionnelles par classe d'aides perçues par exploitation**



80 % des aides sur 20% des exploitations ? Vrai en Europe, mais pas en France

Les données utilisées pour l'établissement de ce graphique montrent que 85 % des subventions (1^{er} et 2^{ème} pilier de la PAC) sont allouées à 53 % des exploitations professionnelles françaises en 2011. C'est une concentration des aides moindre que celle qui ressort du document publié par la Commission Européenne pour les aides du 1^{er} pilier de la PAC, (http://ec.europa.eu/agriculture/cap-funding/beneficiaries/direct-aid/pdf/annex1-2011_en.pdf) c'est-à-dire 80% des aides pour 20% des exploitations européennes.

Ceci s'explique par le fait qu'à l'inverse, il y a une très forte concentration des aides dans d'autres pays de l'Union Européenne, comme le montre le tableau ci-dessous.

Pays de l'Union	% cumulé des plus grandes exploitations	Cumul des aides PAC 1 ^{er} pilier en 2011
Bulgarie	5%	78%
Hongrie	8%	74%
République Tchèque	10%	80%
Roumanie	14%	74%
Allemagne	21%	73%
Danemark	26%	80%
Moyenne UE 27	20%	85%
Royaume-Uni	27%	78%
Pologne	31%	76%
France	40%	81%